

---

---

PREFECTURE DU GARD

Direction des relations avec les  
collectivités locales et de l'environnement

Bureau de l'environnement

Réf : JANV00/n° 34/IMHL

Affaire suivie par : Mlle MAXCH  
Tél. 04.66.36.43.07 - Télécopie 04.66.36.42.55.

NIMES, le **15 FEV. 2000**

SITE INTERNET :  
<http://www.gard.pref.gouv.fr>

## **ARRETE 00N°00308**

### **PORTANT COMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE – PETITE CAMARGUE GARDOISE**

#### **Modificatif n° 1**

**Le préfet du Gard, chevalier de la légion d'honneur,**

**VU** la loi n° 92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau, modifiée,

**VU** le décret n° 92-1042 du 24 septembre 1992 portant application de l'article 5 de la loi n° 92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau et relatif aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux,

**VU** l'arrêté préfectoral n° 94-01900 du 18 août 1994 fixant le périmètre d'étude du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Petite Camargue Gardoise,

**VU** l'arrêté préfectoral n° 95-02560 du 3 octobre 1995 fixant la composition de la commission locale de l'eau du SAGE Petite Camargue,

**SUR** proposition du secrétaire général de la préfecture du GARD,

#### **A R R E T E**

#### **ARTICLE 1er -**

La composition de la commission locale du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Petite Camargue Gardoise est modifiée comme suit :

<b>1 Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux :</b>
---

**Représentant du conseil régional du Languedoc-Roussillon**

**Titulaire**

Mme Mireille CELLIER, conseiller régional

**Représentants du conseil général du Gard**

**Titulaires**

M. Louis GIRARD,  
conseiller général du canton de St-Gilles

M. Jean DENAT,  
conseiller général du canton de Vauvert

M. Christian VALETTE,  
conseiller général du canton de Sommières

M. René DUPONT,  
conseiller général du canton de Rhône-Vidourle

**Suppléants**

M. Jean BARRAL,  
conseiller général du canton de Sumène

M. Bernard DESCHAMPS,  
conseiller général du canton de Beaucaire

M. William DUMAS,  
conseiller général du canton de St Mamert

M. Jean YANNICOPOULOS,  
conseiller général du canton de La Vistrenque

**Représentants des maires**

**Titulaires**

M. René JEANNOT,  
maire d'Aigues-Mortes

M. Etienne MOURRUT,  
maire du Grau-du-Roi

M. Raymond CLAVEL,  
maire de St-Laurent d'Aigouze

M. Roland GRONCHI,  
maire de St-Gilles

M. Guy ROCCA,  
maire de Vauvert

M. Jean BRUCHET,  
maire d'Aimargues

**Suppléants**

M. Bernard SAUVAIRE,  
adjoint au maire d'Aigues-Mortes

M. André DELLA-SANTINA,  
mairie du Grau-du-Roi

M. Guy HUGON,  
adjoint au maire de St-Laurent d'Aigouze

M. Gilbert SARZY,  
adjoint au maire de St Gilles

M. Roger MATTONAI,  
conseiller municipal de Vauvert

M. Christian DELBOS,  
adjoint au maire d'Aimargues

M. Pierre BERGÉ-LEFRANC,  
maire du Cailar

M. Marcel LIBRAT,  
adjoint au maire du Cailar

M. Bernard CHASSANG,  
maire de Beauvoisin

M. Rémi VALLET,  
adjoint au maire de Beauvoisin

M. Claude COLBERT,  
syndicat mixte de gestion et  
de protection de la Camargue gardoise

M. Robert LAVAL,  
syndicat mixte de gestion et de protection  
de la Camargue gardoise

M. Gilles DUMAS,  
syndicat des digues du Rhône

M. Thierry CHALLIER,  
syndicat des digues du Rhône

M. René COSTE,  
syndicat d'étude de la nappe  
de la Vistrenque

M. Max MONNIER,  
syndicat d'étude de la nappe de la Vistrenque

M. Pierre FERRETTI  
syndicat intercommunal de curage et d'aménagement du Vistre

M. Pierre PEZAREIX,  
syndicat intercommunal de curage et  
d'aménagement du Vistre

M. Michel BORIE  
syndicat mixte du bassin versant du Vistre

M. Jacques BECAMEL  
syndicat mixte du bassin versant du Vistre

## **2 Collège des usagers :**

### Représentants de la chambre d'agriculture

#### **Titulaire**

M. ANGELRAS

#### **Suppléant**

M. AUMEDE

### Représentants de la C.C.I. de NIMES-UZES-BAGNOLS-LE VIGAN

#### **Titulaire**

M. GOUJET

#### **Suppléant**

M. CROUZET

### Représentants des associations professionnelles

#### **Titulaire**

M. BLATIERE,  
président de l'association des manadiers  
de taureaux de race camargue, Mas du Pont  
de Rousty - 13200 ARLES

#### **Suppléant**

M.GROUL,  
association des manadiers de taureaux de race  
camargue

**Représentants des propriétaires riverains****Titulaire**

M. Pierre JULIAN,  
président de l'A.S.A. du canal de Sylvéréal  
1, rue de la Croix - 30470 AIMARGUES

**Suppléant**

M. Jacques MALAUZAT  
SCA Camargue - Villa Tergest  
411 avenue du Prado - 13008 MARSEILLE

**Représentants du monde industriel****Titulaire**

M. Marcel CASE,  
ingénieur chargé de la sécurité et  
de l'environnement à la compagnie des Salins  
du Midi et des Salines de l'Est

**Suppléant**

M. Paul André CAPDEQUI-PEYRANERE,  
ingénieur, chef du service salin de la compagnie  
des Salins du Midi et des Salines de l'Est

**Représentants des associations de protection de la nature****Titulaire**

M. Xavier VACHEZ, société de la protection  
de la nature  
B.P. 1414 - 30017 NIMES CEDEX

**Suppléant**

M. René PALPANT, La Maunerie  
Chemin des Canaux - 30740 LE CAILAR

**Représentants des associations de pêche et de pisciculture****Titulaire**

M. Yvon MERCIER,  
fédération du Gard pour la pêche et  
la protection du milieu aquatique – Union  
des pêcheurs nîmois.

**Suppléant**

M. André CORROENNE,  
fédération du Gard pour la pêche et la protection  
du milieu aquatique

**Représentants des associations de chasse****Titulaires**

M. Bernard PAGES,  
fédération départementale des chasseurs du Gard

**Suppléants**

M. Raymond TERNAT,  
fédération départementale des chasseurs du Gard

**Représentants des offices du tourisme et syndicats d'initiative****Titulaire**

M. Jean-Marie ESPUCHE,  
office de tourisme de Vauvert

**Suppléant**

Mme Nathalie GONZALES,  
office de tourisme de Vauvert

### 3 Collège des administrations et des établissements publics de l'Etat :

- le préfet du Gard ou son représentant,
- le directeur départemental de l'agriculture et de la forêt ou son représentant
- le directeur départemental de l'équipement ou son représentant,
- le directeur du service maritime et de la navigation Languedoc-Roussillon ou son représentant,
- la directrice régionale de l'environnement ou son représentant
- le délégué régional de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse ou son représentant
- le directeur du conservatoire du littoral et des rivages lacustres ou son représentant
- le délégué régional du conseil supérieur de la pêche ou son représentant
- le chef du service départemental de l'architecture ou son représentant.

### ARTICLE 3 -

La liste des membres de la commission sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gard et insérée dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département.

### ARTICLE 4 -

Le secrétaire général de la préfecture du Gard est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée aux intéressés.



POUR AMPLIATION  
Pour le PREFET et par délégation  
Attaché Principal, Chef de Bureau

Agnès BREFORT

LE PREFET,

Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général,

Jean-Paul BRISEUL